

CSQ Recyclage

R-CSQ

Présentiel - Synchrones

Objectifs

Être capable de mettre en œuvre les pratiques de base de sûreté et de qualité de maintenance.



Public Visé

La formation s'applique à tout intervenant (niv 1) qui doit circuler et/ou intervenir sur l'installation industrielle d'un CNPE.



Pré Requis

- ☒ Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement
- ☒ CSQ valide ou date d'échéance <1an

IFCEN télécharge sur CARNAX la fiche intervenant (certifications et dates de validité) des salariés inscrits, il n'est donc pas nécessaire de nous envoyer la copie des certificats précédents. Merci de vous assurer que ces certificats sont bien enregistrés sur CARNAX.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Analyser et renseigner un dossier d'intervention en toute qualité

Identifier si l'activité présente des risques sûreté en phase d'appropriation de dossier et de réalisation

Mettre en pratique les paradigmes, les règles de base, et les leviers de la sûreté qualité

Parcours pédagogique

Accueil
Mise en situation 1 : Auto-positionnement
Feedback
Rappels Sûreté et qualité
REX et bilans de la DPN
Mise en situation 2 : Validation des Acquis en Situation : réalisation d'une activité de maintenance
Capitalisation
VAT : Validation des acquis théoriques
Synthèse

Méthodes pédagogiques

Méthodes expositive, interrogative et active combinées. Alternance d'apports théoriques, de travaux dirigés et de mises en situation pratiques à partir de scénarii représentatifs des conditions réelles d'intervention.

Moyens pédagogiques

Salle équipée : vidéoprojecteur, tableau/paperboard
Utilisation de tablettes numériques (exercices, VAT)
Supports multimédias
Chantier école agréé EDF, certifié CEFRI F

Qualification Intervenant·e·s

Formateur(s) habilité(s)



Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis théoriques (VAT)

Validation des acquis en situation (VAS)

Le comportement des stagiaires est évalué tout au long de la formation.

Tout manquement aux règles de sécurité ou tout comportement inadapté peut donner lieu à une exclusion de la formation.

Le certificat est valable 4 ans. Au-delà de cette échéance, toute intervention sur un CNPE n'est plus autorisée. Si la date de validité du certificat est dépassée depuis plus d'un an, la réalisation d'une formation initiale est obligatoire.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 3 à 12 Personnes